



Le débat (régulé ou argumenté)

Le débat est par excellence constitutif de l'espace public en démocratie. Comme pratique démocratique, il vise la recherche d'un compromis ou d'un consensus sur fond de divergence des points de vue, voire de conflit. La liberté d'expression a pour corollaire l'acceptation de ces désaccords, qui s'expriment dans le débat. Toutefois, il ne doit pas entretenir l'idée que toutes les opinions se valent. L'expression de la pluralité des points de vue doit se faire dans le respect des valeurs de la démocratie et se référer au cadre juridique qui organise cette liberté. La pratique du débat facilite particulièrement la construction du jugement moral et du civisme chez les élèves. En ce sens, elle se situe au cœur d'une éducation à la citoyenneté.

1. Principes invariants

Définition

Un débat réglé ou argumenté est un moyen pour tout individu d'exprimer son point de vue dans le cadre d'un échange régi par des règles. C'est une discussion entre différentes personnes sur une question controversée où chacune doit savoir maîtriser sa parole, laisser la place à celle de l'autre, comprendre son point de vue même quand elle ne le partage pas et chercher à convaincre en argumentant. Il s'agit donc d'un échange dont chacune des parties peut tirer profit et non d'un affrontement avec un gagnant et un perdant.

Enjeux pour l'EMC

La pratique du débat à privilégier en classe est celle du débat argumenté obéissant à des règles garantissant son cadre démocratique et le respect du droit de chacun d'exprimer son opinion. Le débat permet alors l'expression publique des points de vue (accords ou désaccords) afin d'aboutir à une décision ou une position, sur fond de préparation d'un dossier étayant les argumentaires, l'objectif étant d'apprendre à défendre une opinion en mobilisant une argumentation, c'est-à-dire une succession d'arguments pesés et mesurés.



La **question à débattre**, qui s'intègre dans le cadre du programme d'EMC, **doit permettre la controverse** et donc pouvoir susciter un échange étayé par des arguments entre des positions également défendables dans un cadre démocratique. Dans une perspective pédagogique, le choix d'une question doit prendre en compte trois dimensions :

- la dimension sociale (réalité des enjeux civiques et moraux) éventuellement par un dilemme,
- la dimension cognitive (complexité du thème),
- la dimension psychologique (l'expression des émotions). Une question trop « passionnelle » peut empêcher la mise à distance nécessaire au processus d'apprentissage.

Objectifs d'apprentissages pour les élèves

Le débat réglé et le débat argumenté visent, l'un comme l'autre, à faire en sorte que l'élève soit **capable de questionner voire de remettre en cause ses jugements initiaux**. Les objectifs d'apprentissages pour les élèves sont :

- **intellectuels** : aboutir à une réponse commune à la question posée à partir de réponses différentes mais égales en dignité, aider ainsi chacun à prendre une position informée, dépasser, en faisant appel aux quatre dimensions de l'EMC, la simple défense d'idées reçues ou l'acquisition passive de savoirs au profit de leur mobilisation en situation.
- **civiques** : prendre en compte la pensée d'autrui (respect, écoute, reprise, intégration, réfutation...) et, idéalement, apporter une réponse commune à la question initiale (identification et prise en compte de l'intérêt général).
- **pratiques** : apprendre à utiliser les outils langagiers et de communication par exemple à partir de l'analyse d'un débat d'experts « réel », télévisé ou radiodiffusé.

Par conséquent, les élèves doivent être capables de :

- savoir présenter en public une question, un sujet, un thème ;
- savoir intervenir, comprendre ce qui est dit par les autres ;
- retenir ce qui est dit par chaque intervenant ;
- apporter une critique constructive ;
- savoir respecter les règles du débat.

2. Démarches

Enseigner le débat implique de formaliser ses règles de fonctionnement, par exemple en co-élaboration avec les élèves : règles de prise de parole, distribution des rôles, durée, intégration dans une séquence. Il est donc essentiel d'articuler la préparation du contenu (ce qu'il y a à dire) et l'apprentissage des moyens qui permettent de le dire. Le débat s'insère dans **une séquence** qui comprend, outre le temps du débat lui-même, des étapes de recherche, d'exploitation des résultats de recherche en vue de l'élaboration de l'argumentaire et une phase de bilan réflexif.



2.1 Choix de la question initiale et lancement du travail

Différentes modalités peuvent être envisagées pour faire émerger une question en associant les élèves : choix dans une liste pré-établie, émergence à partir d'un document d'accroche, à partir de représentations, d'une recherche thématique large permettant d'identifier une question controversée, d'une expérience commune des élèves, d'un fait de vie scolaire ou d'actualité...

On peut par exemple organiser un premier débat non préparé pour faire émerger les représentations et identifier une question qui nécessiterait à la fois de prendre de l'information et pourrait faire l'objet d'opinions différentes. Des formes de débats avec des groupes de constitution évolutive (grands puis petits groupes) au gré d'étapes d'affinement de la question sont possibles. La variation de ces modalités est source de motivation chez les élèves.

2.2 Recherche et élaboration de l'argumentaire

Le débat peut s'appuyer sur des entretiens, des rencontres, des visites... Le travail avec les associations partenaires de l'école peut ici être fructueux. L'exploitation du corpus documentaire collecté en vue de l'élaboration de l'argumentaire fait l'objet d'un apprentissage explicite. Il vise notamment à distinguer et à articuler la position prise sur la question, les arguments qui viennent l'étayer et les exemples. Le travail peut également porter sur l'anticipation des contre-arguments et des réponses à leur apporter.

Le travail de recherche peut faire l'objet d'un travail conjoint :

- à l'école, avec les professeurs supplémentaires (dispositif « plus de maîtres que de classes », maîtres E et G des RASED),
- au collège, avec le professeur documentaliste.

3. Conditions de réussite

Un débat réglé comme un débat argumenté est un débat préparé. L'aménagement de l'espace de la classe est essentiel : les élèves sont disposés de manière à faciliter la communication (en U, en cercle...). On peut expérimenter différentes organisations, notamment pour mieux permettre l'expression d'une multiplicité de points de vue et la participation directe du maximum d'élèves.

3.1 Définition et distribution des rôles

Elles doivent être progressives au cours des cycles 2, 3 et 4. Dans l'absolu, le débat régulé suppose la présence d'un modérateur qui ouvre et clôt le débat (pose et problématise la question initiale), distribue et régule la parole, relance. Ce rôle peut être d'abord assuré par l'enseignant/CPE/AED... puis par un ou plusieurs élèves (notamment au cycle 4). Suivant le nombre d'élèves et les cycles et niveaux concernés, on pourra scinder les tâches du modérateur (introduction et clôture, président de séance, régulateur de la prise de parole...) et distribuer d'autres rôles par exemple pour assurer le secrétariat de séance (consignation des différents arguments...) ainsi qu'une forme d'évaluation du débat/des débatteurs.



Trois démarches apparaissent possibles pour amener les élèves à exprimer et étayer une position dans le débat : ils choisissent leur propre opinion, ils défendent une opinion tirée au sort, ils assument l'opinion d'une catégorie d'acteurs dans un jeu de rôles.

S'il faut apprendre à prendre position, il est également important, via un processus d'empathie, de développer des capacités d'agilité intellectuelle, de respect de la pluralité des points de vue et de partage de son ressenti personnel voire de ses émotions. Être obligé d'argumenter une autre position que la sienne tout comme s'insérer dans un jeu de rôles aident également à la décentration et à la mise à distance.

3.2 Le rôle de l'animateur (enseignant, CPE, AED, etc.)

Il peut varier selon les situations, les cycles et les niveaux. L'animateur favorise les échanges entre les élèves et s'exprime donc le moins possible. Il observe et prend de l'information sur les compétences mises en œuvre par les élèves afin d'identifier les difficultés et pouvoir ensuite en faire un objet de travail et de progression, voire un métadébat. Il peut assurer le rôle du modérateur, guider le débat et intervenir au cours des échanges pour identifier les notions en jeu en partant des apports des élèves ; il peut suppléer ponctuellement le(s) modérateur(s)-élève(s) en cas de difficulté ; il intervient si nécessaire pour signaler tout argument non recevable du point de vue des valeurs (il peut choisir d'interrompre le débat si nécessaire).

3.3 Bilan réflexif

Il est nécessaire pour insérer la séquence dans une progressivité et favoriser l'appropriation des valeurs dans leurs dimensions cognitive, affective et comportementale. Il peut s'appuyer sur une auto-évaluation individuelle confrontée ensuite aux retours des élèves auxquels on a assigné le rôle d'évaluateurs et à ceux de l'ensemble du groupe en vue de l'élaboration d'un bilan collectif. Ce bilan doit être constructif et comporter des éléments liés aux compétences mobilisées dans le débat mais également des éléments d'institutionnalisation des savoirs en jeu.

4. Références pour aller plus loin

Jean-François De Pietro et Roxane Gagnon, « Former les élèves à argumenter et à prendre leur place dans l'espace public : l'enseignement du débat à l'école », *Bulletin VALS-ASLA-98*, p. 155-179, 2013.

Joaquim Dolz et al. « Le débat : un dialogue avec la pensée de l'autre », *Le français aujourd'hui*, 2004/3 (n°146), p. 5-15.

Joaquim Dolz-Mestre et Bernard Schneuwly, *Pour un enseignement de l'oral : initiation aux genres formels à l'école*. 4^e édition. ESF éditeur. 2009.

Jürgen Habermas, *De l'éthique de la discussion*, PUF, 1992.

Ruth Kennedy, « In-Class Debates: Fertile Ground for Active Learning and the Cultivation of Critical Thinking and Oral Communication Skills », *International Journal of Teaching and Learning in Higher Education*, 2007, Volume 19, Number 2, p.183-190.



Matthew Lipman, *À l'école de la pensée*, Bruxelles, De Boeck université, 2^{ème} édition, 2011.

Mireille Raspail et Françoise Faye, « Pourquoi débattre en classe ? » *Cahiers pédagogiques*, n° 401, février 2002.

Michel Tozzi, *L'éveil de la pensée réflexive à l'école primaire*, CNDP-Hachette éducation, 2002.

Michel Wiewiorka, « *Débattre est une nécessité dans toute société démocratique* », *Le monde des débats*, n° 1, 1999.

L'Université de Montréal propose, sur son site internet, une synthèse méthodologique utile sur la pratique du débat en classe, « [Animer un débat](#) », (consulté le 31/07/2015).



Le débat (régulé ou argumenté) Pour aller plus loin

Quelle(s) pratique(s) du débat dans le système éducatif français ?

Le débat n'est pas une pratique nouvelle à l'école. En 1947, dans le plan Langevin-Wallon, il était notamment affirmé « *l'exposé et la discussion des événements et des problèmes dans leur actualité ne seront pas exclus de l'école. Des clubs d'étude et de discussion enseigneront aux jeunes la valeur et les difficultés d'une recherche sincère de la vérité, le respect de la liberté de pensée et d'expression pour tous* ». Les programmes de 1995 pour l'école élémentaire, dans le cadre du « vivre ensemble » aux cycles 1 et 2, évoquent une « discussion sur des problèmes mettant en jeu les valeurs sociales » et au cycle 3 une réflexion sur « les valeurs relatives à la personne et sur les normes de la vie en commun ». Les programmes d'éducation civique de 2002 pour l'école, de 1998 puis de 2008 pour le collège, d'ECJS de 2000 puis de 2010-2011 pour le lycée invitent aussi à la pratique du débat : débat réglé à l'école, débat au collège, débat argumenté au lycée.

Les théories du débat

Le cadre éthique : le débat véhicule l'éthique d'une raison communicationnelle dont Habermas, dans *De l'éthique de la discussion*, a exprimé la spécificité : reconnaissance de chaque sujet, prise en compte des arguments de l'autre, mise en place de normes qui pourraient rencontrer l'assentiment de tous. Sur la forme, le débat s'inscrit explicitement dans un système éthique de règles de prise de parole : chacun a droit à la parole ; toute parole doit être argumentée ; il est interdit de se moquer d'autrui ; la priorité de parole est donnée à celui qui n'a jamais parlé. Ces règles permettent d'instaurer le respect demandé aux élèves et auquel l'enseignant est lui-même soumis. Il s'agit d'amener l'élève à construire son autonomie intellectuelle et à inscrire des activités individuelles dans un cadre éthique.

Le cadre politique : Matthew Lipman, dans son ouvrage *À l'école de la pensée*, cherche à placer progressivement les élèves dans ce qu'il appelle « la communauté de recherche ». Les élèves conduisent un travail commun consistant à élaborer ensemble des réponses possibles à une question philosophique qu'ils ont choisi de se poser à la suite d'une lecture partagée. Il s'agit d'élargir le



champ de réflexion de l'élève pour lui permettre de passer progressivement du cas particulier au cas général, de définir des règles et leurs limites et de les élargir en visant une réflexion universelle dont on trouvera l'expression politique dans la référence aux droits de l'homme.

Le cadre pédagogique est une traduction pratique des deux précédents cadres dans la classe. Michel Tozzi, dans *L'éveil de la pensée réflexive à l'école primaire*, définit trois objectifs dont un débat cherche à développer l'articulation. Il s'agit de permettre aux élèves de conceptualiser leurs propos, de problématiser leurs affirmations (en quoi l'argument questionne la règle) et d'argumenter (expliquer au nom de quoi ils peuvent affirmer quelque chose).

D'autres modalités pour pratiquer le débat

D'autres modalités que celle du débat contradictoire classique avec sa variante « jeu de rôles » sont également envisageables. Les conditions de réussite demeurent les mêmes.

Les « quatre coins »

Les élèves sont confrontés à une affirmation et doivent se positionner dans un des quatre coins de la salle de classe selon qu'ils sont « tout à fait d'accord », « plutôt d'accord », « plutôt pas d'accord » ou « pas d'accord du tout ». Chaque groupe travaille ensuite à la construction d'un argumentaire à l'appui du point de vue choisi. Une fois ces argumentaires présentés à l'oral (désigner un ou plusieurs rapporteurs si nécessaire), les élèves peuvent décider de changer leur position initiale. Chaque groupe rédige ensuite une synthèse présentant les quatre arguments les plus importants à l'appui de son point de vue. Ce type de débat peut être particulièrement pertinent pour faire émerger des représentations et travailler à leur mise à distance.

Le « bocal »

La classe est divisée en trois groupes : deux groupes « d'experts » (qui ont chacun travaillé un argumentaire pour étayer un point de vue, assigné ou choisi, sur la question débattue) et un troisième groupe d'élèves « auditeurs ». Les chaises sont réparties en deux cercles concentriques (le premier cercle constitue le « bocal » où ont lieu les échanges ; le cercle extérieur est occupé par le reste de la classe).

Les deux groupes « d'experts » se succèdent d'abord dans le « bocal » pour présenter leurs arguments et les affiner par la discussion. C'est ensuite au tour des élèves « auditeurs » de pouvoir occuper le « bocal » pour réagir aux arguments présentés par les « experts ». Cette succession peut être répétée plusieurs fois (on peut diviser le débat en familles d'arguments ou l'orienter en fonction de l'évolution des argumentaires). Une variante consiste à former le « bocal » avec 10 chaises, 3 pour chaque groupe d'élèves « experts » et 4 pour les élèves « auditeurs ». Les 6 élèves « experts » présentent leur argumentaire, avec une phase de réfutation, puis restent dans le « bocal » tout au long du débat. Des élèves « auditeurs » peuvent se succéder pour intervenir sur 3 des 4 chaises



restantes. Une chaise reste toujours libre et lorsqu'un élève « auditeur » vient s'y installer, un autre élève « auditeur » doit quitter le « bocal ».

« Pense seul, à deux, à quatre » (Think-Pair-Share)

Les élèves sont confrontés à la question à débattre et préparent individuellement un argumentaire. Ils confrontent ensuite leurs notes par binômes puis par groupes de quatre. Lors de cette phase, ils décident du point de vue qu'ils vont défendre et précisent leurs arguments. Enfin, chaque groupe présente sa position et les arguments principaux qui la soutiennent à l'ensemble de la classe. On peut choisir la forme de l'interaction entre les groupes : lors de la présentation ou lors du bilan réflexif collectif. Certains élèves peuvent aussi être secrétaires de séance (consignation des argumentaires) ou évaluateurs afin d'éviter la succession chronophage des présentations fondées sur des argumentaires voisins. La présence d'une phase individuelle et de deux phases de groupes avec la perspective d'une tâche finale constitue une situation de communication qui permet une interaction réelle entre les membres des binômes et des groupes.

« Résolution de problèmes » (Problem solving debate)

On constitue deux groupes de 4 élèves chacun. La question débattue doit impliquer une évolution possible (ex : « L'Union Européenne doit-elle instaurer la taxe Tobin ? »). Les élèves interviennent en binômes de points de vue opposés. Les deux premiers présentent la question débattue et les enjeux principaux de chaque position. Les suivants expliquent pourquoi des changements doivent ou non intervenir. Les derniers proposent un plan d'action. Ce type de débat peut être particulièrement pertinent dans des situations de simulation et de jeu de rôles.